

INTRODUCTION DETTE ET POLITIQUE : L'ÉTERNEL DÉTOUR ?

Stavroula KEFALLONITIS
IdRef : 050457756
ORCID : 0000-0003-0584-335X
Université Jean Monnet Saint-Étienne – CNRS, UMR 5189 HISOMA
stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr

Ἐπὶ δὲ τοῖς σώμασιν ἦσαν οἱ δανεισμοὶ [...] καὶ ἡ χώρα δι' ὀλίγων ἦν. Τοιαύτης δὲ τῆς τάξεως οὐσης ἐν τῇ πολιτείᾳ, καὶ τῶν πολλῶν δουλευόντων τοῖς ὀλίγοις, ἀντέστη τοῖς γνωρίμοις ὁ δῆμος. Les prêts avaient les personnes pour gages [...] et la terre était dans un petit nombre de mains. Comme la constitution était ainsi organisée et que la foule était l'esclave de la minorité, le peuple se révolta contre les nobles.
Aristote, *Constitution d'Athènes*, IV, 5-V, 1¹.

Occasio uidebatur rerum nouandarum propter ingentem uim aeris alieni [...].
Le moment semblait venu d'une révolution, à cause de l'immensité des dettes [...].
Tite-Live, VI, 35, 1.

Dette et politique propose un ensemble de travaux sur les enjeux politiques du thème de la dette dans l'Antiquité grecque et romaine, ainsi que leur mise en perspective avec une réflexion sur des crises économiques qui font l'actualité européenne et mondiale en ce début du XXI^e siècle.

Ce volume trouve son point de départ dans la journée d'étude « Dette et constitution » organisée dans le cadre du séminaire *Constitutions mixtes*², en

¹ Sauf mention contraire, tous les textes grecs anciens et latins cités dans cette contribution sont ceux de la Collection des universités de France (CUF), de même que les traductions.

² La rencontre « Dette et constitution » s'est tenue le 12 décembre 2018 à l'université Jean Monnet Saint-Étienne. Elle constituait la 19^e séance du séminaire *Constitutions mixtes*, pour lequel j'ai, dès son

collaboration avec le programme « Republicanisme et économie³ ». Créé en 2015, le séminaire transversal *Constitutions mixtes* offre un espace de discussion pour la présentation de réflexions en cours, non seulement sur la constitution mixte, gouvernement idéal, généralement caractérisé par son équilibre, et par l'association de caractéristiques monarchiques, aristocratiques et démocratiques, mais aussi sur les notions de mélange, mixtion, fusion, médiété, milieu, moyenne/somme, binarité/ternarité, synthèse, composition, harmonie, concorde, etc. Le thème de la dette, au croisement de l'économique et du politique, s'étant progressivement imposé comme un motif récurrent du séminaire, il est apparu utile de lui consacrer une rencontre spécifique.

Les réflexions échangées lors de cette journée ont ensuite été prolongées par des interactions avec plusieurs chercheurs qui se sont finalement joints au projet de publication, élargissant le périmètre d'investigation à des enjeux excédant la question initiale du régime politique, d'où le choix du titre *Dette et politique* correspondant à une perspective plus ouverte que le nom de la rencontre à son origine.

Cette dynamique à double détente est due aux nombreux échanges suscités par ce sujet transversal, et dont je remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé à la rencontre – Denys Barau, Michel Bellet, Emmanuèle Caire, Mostapha Diss, Marie Durnerin, Nicolas Eyguesier, Louise Fauchier, Julie Ferrand, Marie-Rose Guelfucci, Virginie Hollard, Nicolas L. J. Meunier, Pierre Ponchon, Catherine Psilakis et Philippe Solal – et ceux qui ont bien voulu s'y associer *a posteriori* – Daniel Battesti, Frédéric Farah et Jérôme Maucourant.

lancement, bénéficié du soutien de l'UMR CNRS 5189 HISOMA et de l'université Jean Monnet Saint-Étienne, ce dont je remercie vivement Véronique Chankowski et Jean-Baptiste Yon (alors directrice et directeur adjoint de l'UMR), ainsi que Stéphane Riou et Michèle Cottier (alors vice-président recherche et présidente de l'UJM). La journée « Dette et constitution » a en outre été organisée en collaboration avec mes collègues économistes Michel Bellet, Nicolas Eyguesier et Philippe Solal et co-financée par leur laboratoire, l'UMR CNRS 5824 Groupe d'Analyse et de Théorie Économique (GATE) Lyon Saint-Étienne, avec le soutien d'Antoinette Baujard (alors directrice adjointe de l'UMR), que je remercie également. Les activités du séminaire *Constitutions mixtes* peuvent être consultées dans le carnet de recherche <https://syn.hypotheses.org>.

³ Inscrit dans l'axe quinquennal 2021-2025 « Théorie des jeux, choix collectifs et marchés » de l'UMR CNRS 5824 GATE Lyon Saint-Étienne et dirigé par Michel Bellet et Philippe Solal, le programme « Republicanisme et économie » a consacré une grande partie de ses activités à l'étude du républicanisme dans l'œuvre de Jean Simonde de Sismondi et à la possibilité d'une économie politique républicaine. La collaboration entre ce programme et le séminaire *Constitutions mixtes* a donné lieu à une première publication collective et transversale, intitulée *Économie, républicanisme et république* (Bellet, Solal 2019).

La forte représentation de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité (ISTA) dans les contributions présentées dans ce volume, ainsi que l'ancrage bisontin du Groupe international de recherches sur l'esclavage dans l'Antiquité (GIREA), dont les travaux constituent une ressource essentielle pour l'étude de la servitude et de l'esclavage pour dette⁴, rendent l'hospitalité de la Collection « ISTA » d'autant plus précieuse pour cette publication⁵.

En effet, parce qu'elle interroge la dimension économique de la liberté politique, en même temps qu'elle permet d'observer les pratiques sociales, l'étude de la dette se trouve à l'intersection de plusieurs axes de la réflexion antique sur la collectivité politique et sur le bien commun. Ainsi différents exemples de dettes antiques, que les textes et les vestiges archéologiques permettent d'étudier, témoignent de la force de ce phénomène économique non seulement dans le cours de l'histoire, mais aussi dans la réflexion politique et historique antique. L'importance de ces références à propos de la dette se traduit aussi à travers leur postérité considérable, jusque dans des contextes récents, voire tout à fait contemporains.

À travers les sources qui sont parvenues jusqu'à nous, les exemples les plus connus de dettes antiques semblent avoir montré à la fois combien l'équilibre économique et la stabilité politique dépendent l'un de l'autre, et comment, à l'inverse, une dette particulièrement importante peut être à l'origine d'un changement politique, voire d'une révolution – ce que rappellent les deux citations placées en épigraphes de cette introduction. La première épigraphe est tirée de la *Constitution d'Athènes*, composée vraisemblablement au cours de la seconde moitié du IV^e siècle avant J.-C. À propos de la crise qui avait frappé l'Attique au début du VI^e siècle, Aristote décrit l'esclavage pour dettes alors pratiqué, ainsi que des tensions sociales et politiques considérables, et comment, face à la révolte du peuple et aux luttes qui déchiraient la cité, Solon opta pour une réforme drastique et pacificatrice, l'annulation des dettes, la *seisachtheia* (littéralement, « secousse de rejet du fardeau »), ainsi que pour des réformes constitutionnelles présentées comme déterminantes dans le processus démocratique à l'œuvre durant la fin de la période

⁴ On pense notamment à Gonzales 2008 et 2019, ainsi qu'à Campagno, Gállego, García Mac Gaw 2013.

⁵ L'ouvrage bénéficie d'une subvention de l'UMR HISOMA, dont je remercie le directeur, Stéphane Gioanni, et la directrice adjointe, Bérangère Redon, ainsi que le conseil de laboratoire. Mes remerciements vont également à Jean-Paul Barrière, directeur des Presses Universitaires de Franche-Comté (PUFC), Antonio Gonzales, directeur de la collection « ISTA » et Laurène Leclercq pour son suivi éditorial, ainsi qu'à Myriam Chanudet (université Jean Monnet Saint-Étienne) pour son suivi administratif.

archaïque. La seconde épigraphie concerne la Rome républicaine et appartient au récit de la tentative de soulèvement attribuée à Marcus Manlius Capitolinus, connu pour avoir assuré la défense de Rome contre les Gaulois, mais aussi pour avoir été précipité du haut de la roche Tarpéienne en 384 avant J.-C. parce que jugé coupable de menées démagogiques et d'ambitions tyranniques. Sa condamnation à mort fait écho à celle de Spurius Cassius, en 485 avant J.-C., partisan d'une redistribution des terres, ainsi qu'à celle de Spurius Maelius, en 439 avant J.-C., mis en cause pour avoir, lors d'une famine, organisé des distributions de blé à ses frais. Les épisodes consacrés à ces trois personnages accusés d'avoir menacé la République scandent une période dont le récit est caractérisé par la figure du miséreux et par le motif de l'endettement⁶, dans un enchevêtrement de conflits politiques, de crises agraires et de famines⁷. Il apparaît donc que, dans ces récits antiques de crises particulièrement célèbres, le motif de la dette contribue à exposer les interactions de l'économie avec la politique.

I- LA DETTE, UN POINT D'ARTICULATION ENTRE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

1- Actualité bibliographique

Au cours du XX^e siècle, parmi plusieurs études ayant constitué des étapes importantes dans l'étude de la dette, des travaux sur les différentes formes d'échange et sur le don ont eu une influence considérable sur la perception de l'économie. Dans la perspective transversale qui est celle de ce volume, il paraît utile de rappeler quelques titres phares, ainsi que différentes ressources bibliographiques récentes sur ce sujet.

Avec *Die Entstehung der Volkswirtschaft*⁸, publié en 1893, Karl Bücher s'est notamment intéressé aux économies non marchandes et à l'échange de dons, proposant

⁶ Cailleux 2016, p. 1-2 (à propos de l'épisode de Manlius Capitolinus dans le livre VI de Tite-Live) : « Le traitement réservé à la question des dettes dans ce passage est en effet révélateur de la méthode et du projet historique de Tite-Live : le problème économique ancien et récurrent de l'endettement est traité sous la forme d'une crise soudaine et brutale déclenchée par la situation inacceptable d'un particulier présentée comme emblématique de la condition des endettés. Cette dramatisation permet à l'historien de faire du problème de l'esclavage pour dettes le point de départ d'une réflexion sociale et politique plus vaste. »

⁷ Briquel 2001, p. 182 : « La situation économique était nettement moins florissante qu'elle ne l'avait été au siècle précédent. Au cours du V^e siècle la cité connut des famines répétées, qui étaient moins l'effet direct des dévastations dues aux incursions ennemies que la conséquence de la situation générale où elle se trouvait alors. La tradition en fait état pour 492/91, 477, 452, 439, 412. »

⁸ Son œuvre fut au centre de vifs débats sur l'économie antique, voir Rostovtzeff 1941 (p. 1327-1328), Will 1954, Polanyi 1963, Maucourant 2005.

une mise en perspective évolutionniste des systèmes économiques⁹. Si l'œuvre de Karl Bücher est aujourd'hui souvent oubliée, celle de Marcel Mauss a suscité un intérêt croissant¹⁰, renouvelé en ce début de XXI^e siècle¹¹, notamment pour son *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, publié dans *L'Année sociologique* en 1925. Adoptant une approche anthropologique et sociologique, Marcel Mauss étudie les échanges dons/contre-dons et leur influence sur les économies des sociétés traditionnelles, analysant notamment la pertinence de la notion de dette à propos du potlatch. Il montre qu'un laps de temps sépare nécessairement le don du contre-don, accroissant la dette du présent reçu d'une forme d'intérêt usuraire, et que le don grandit le donateur tout en obligeant le donataire.

Les mondes anciens (sur lesquels est centré *Dette et politique* avec une majorité de contributions de spécialistes du monde grec et de la Rome antiques) ont suscité plusieurs ouvrages majeurs où il est question d'aspects relatifs à la dette, parmi lesquels des publications de Moses Finley, dont sa thèse publiée en 1951 sous le titre *Studies in Land and Credit in Ancient Athens, 500-200 B.C.: The Horos Inscriptions*, puis *Economy and Society in Ancient Greece* en 1953, un article intitulé « La servitude pour dettes » en 1965, ainsi que *The Ancient Economy*, dont la publication en 1973 a constitué un tournant décisif en matière d'histoire économique grecque et romaine¹².

Ces dernières décennies ont été marquées par la publication en France de plusieurs travaux portant sur les interactions entre économie et politique dans l'Antiquité et proposant des approches nouvelles¹³. À propos de l'ouvrage collectif *Les Échanges dans l'Antiquité : le rôle de l'État*, publié en 1994, Véronique Chankowski écrit :

Le thème choisi, le rôle de l'État dans les échanges, se rattache à une réflexion amorcée de longue date chez les historiens de l'économie antique, mais cet ouvrage en renouvelle largement les problématiques. Les auteurs ont le souci de rattacher leur débat à une tradition historiographique toujours utilisée à bon escient : la relecture des travaux de Weber, d'Hasebroek, de Rostovtzeff, de Polanyi ou de Finley n'impose pas une grille de lecture, mais contribue à la recherche d'instruments d'analyse mieux adaptés aux

⁹ On en trouve une traduction en français : *Études d'histoire et d'économie politique*, Bruxelles-Paris, 1901.

¹⁰ Voir Lévi-Strauss 1950, Baudrillard 1976, Bourdieu 1980.

¹¹ Voir Hénaff 2002, Graeber 2011. Pour une synthèse récente, voir Weber 2007.

¹² Voir Andraeu 1995, Descat 1995.

¹³ Sur le débat entre « primitivistes » et « modernistes », voir Gernet 1933. Sur l'intérêt de l'approche proposée par Johannes Hasebroek dans *Staat und Handel im alten Griechenland* (1928), voir Will 1954.

réalités antiques. Cherchant à s'inscrire en dehors de la querelle du modernisme et du primitivisme, ces contributions reprennent l'étude des sources en se proposant, comme le souligne J. Andreau en introduction, de comprendre les faits économiques antiques dans leur spécificité¹⁴.

Il est révélateur que l'article de Raymond Descat « L'Économie antique et la cité grecque. Un modèle en question », publié en 1995 dans les *Annales*, et pour une part importante consacré au thème de l'endettement, prolonge son analyse des évolutions de l'économie grecque jusqu'à l'époque de Périclès¹⁵ et aux particularités attiques du v^e siècle. Le texte de présentation de Jean Andreau explique cette approche, nouvelle par la place qu'elle consacre à la nuance, observant la complexité des mondes anciens :

Alors que le grand public, lorsqu'il s'intéresse à l'Antiquité, persiste à y chercher les origines culturelles du monde moderne (ce qui l'amène à privilégier les continuités et les similitudes), la plupart des spécialistes, eux, ont sensiblement évolué, au cours de ces trente dernières années, vers la perception des différences. [...]

Il faut maintenant sortir de la lutte entre les partisans de Finley (« les primitivistes ») et ses adversaires (les « modernistes »), non seulement parce qu'elle est manichéenne, mais parce qu'elle finirait par appauvrir considérablement l'analyse historique. Opposer terme à terme tout ce qui était préindustriel à tout ce qui est moderne, rechercher sans cesse, dans l'Antiquité, tous les signes possibles et imaginables d'archaïsme, aboutit à une vision très réductrice de l'Histoire. [...]

Pour aller de l'avant, il faut chercher à définir les grands caractères originaux des mondes grecs et romains, dont les économies, certes, étaient historiques, préindustrielles et non capitalistes, mais ne se confondaient pas pour autant avec celles de la Chine, de l'Islam médiéval ou du Moyen Âge occidental (ou, si on veut employer ce mot, leurs grands caractères anthropologiques, mais à condition que l'anthropologie ne tourne pas le dos à l'économie)¹⁶.

Parmi la nombreuse production de ces dernières années, plusieurs travaux sont centrés sur les ambiguïtés de la dette ou de l'esclavage antiques. En 2006 sont publiés, d'une part, *Esclave en Grèce et à Rome* de Jean Andreau et Raymond Descat et, d'autre part, *La Dette publique dans l'histoire*, dirigé par Jean Andreau, Gérard Béaur et Jean-Yves Grenier, où Léopold Migeotte développe sa réflexion sur l'importance de l'emprunt public dans le monde grec antique, alors qu'on a longtemps cru qu'il était marginal. L'enchevêtrement antique du politique et de l'économique, les ambiguïtés des corpus et la polysémie du lexique associé à l'économie sont au cœur de cette démarche.

¹⁴ Chankowski-Sablé 1996, p. 291.

¹⁵ Voir aussi Descat 2010.

¹⁶ Andreau 1995, p. 947-948.

La publication par Julien Zurbach en 2017 de *Les Hommes, la terre et la dette en Grèce c. 1400 - c. 500 a.C.* constitue une nouvelle étape dans l'étude de l'accumulation de la richesse et de la dette, ainsi que de la servitude, dans une recherche qui se concentre sur le monde rural et qui va du bronze ancien au V^e siècle. En 2021 est paru *Les Mondes de l'esclavage*, ouvrage collectif réunissant plus de cinquante contributeurs sous la houlette de Paulin Isnard, historien de l'Antiquité, et qui réserve une place importante à l'asservissement pour dettes sous des formes diverses.

La crise de 2008 et l'importance croissante accordée à la mémoire de l'esclavage ont sans doute largement contribué à un renforcement de l'intérêt pour la question de la dette depuis le début des années 2010. L'ouvrage colossal de l'anthropologue David Graeber, *Debt: The First 5,000 Years*, best-seller accessible et plaidoyer pour l'annulation de la dette (David Graeber est connu pour avoir été une figure de premier plan du mouvement *Occupy Wall Street*), est aussi une somme érudite dont les démonstrations tendent à invalider plusieurs lieux communs économiques. En oubliant « le fantasme de la production associé à la dette¹⁷ », l'ouvrage contribue à une « déséconomisation de la réflexion¹⁸ ». David Graeber explique que la monnaie a été inventée bien après l'apparition du système de crédit, développé dès les premières sociétés agraires, le troc ne se déployant que dans des circonstances particulières. Selon l'anthropologue, la dette est à l'origine d'une grande partie du vocabulaire juridique et religieux actuel, et l'endettement constitue aujourd'hui, avec le crédit moderne, une construction sociale qui soumet l'emprunteur pauvre en lui imposant la violence de l'opprobre de la dette, si bien que c'est la victime qui est désignée comme coupable, subjuguée par les relations de pouvoir et de domination mises en œuvre avec la dette. Aussi mieux vaudrait-il se rappeler les pratiques antiques d'annulation de la dette, comme celle de la civilisation mésopotamienne, qui avait pour usage de renouveler l'abolition des dettes à intervalles réguliers.

Si la question de la dette suscite ici la référence à l'Antiquité¹⁹, alors que sa préoccupation principale est la crise en cours, c'est non seulement que David Graeber perçoit une continuité entre l'esclavage et la dette publique, par le moyen d'une

¹⁷ Latour 2021.

¹⁸ Latour 2021.

¹⁹ On a par ailleurs récemment retrouvé cette référence à l'Antiquité à propos de la dette grecque, la *seisachtheia* solonienne (Judet de la Combe 2010) étant rapprochée de l'action d'Alexis Tsipras et Yanis Varoufakis (thème exploré par Catherine Psilakis dans deux communications prononcées à l'automne 2018 : « Political appropriations of Solon and his *seisachtheia* after the Greek economic crisis », *CTC Workshop: Claiming the classical*, 09/11/2018 ; « Une nouvelle *seisachtheia*, solution à la dette grecque ?

transmission intergénérationnelle²⁰, mais aussi qu'il tente de retrouver dans le passé de la dette de quoi décrypter l'histoire mondiale, mieux comprendre la crise en cours et, surtout, anticiper les conséquences sociales, politiques, voire constitutionnelles de l'annulation de la dette, pour laquelle il plaide avec la certitude qu'elle se fera :

À partir du moment où cet effacement de la dette va se produire, la question est de savoir comment nous prenons possession de ce processus pour qu'il se termine bien. Car, dans l'histoire, il y a de multiples exemples d'effacement de l'endettement qui ont servi à préserver les structures sociales existantes et souvent iniques.

Mais cet effacement a aussi, parfois, servi à produire du changement social. Prenez les origines des constitutions athéniennes et romaines, dans les deux cas, il y avait une crise de la dette, et une manière de la régler a été de prendre des réformes politiques structurelles. La république romaine et la démocratie athénienne sont nées de la crise de la dette²¹.

L'importance de la dette et de la question de son annulation est devenue telle que Daniel Stelter a souhaité commenter la réflexion proposée par Thomas Piketty dans *Le Capital au XXI^e siècle* avec un article soulignant le rôle de la dette, « Collateral Damage: Back to Mesopotamia? The Looming Threat of Debt Restructuring » (publié dans le cadre du *Boston Consulting Group*), suivi en 2014 d'un essai, *Die Schulden im 21. Jahrhundert. Was ist drin, was ist dran und was fehlt in Thomas Pickettys „Das Kapital im 21. Jahrhundert“*, puis d'un entretien au titre sans équivoque, « Piketty ignore la vraie cause des inégalités : la hausse des dettes depuis 30 ans²² ».

Plus récemment, l'enjeu social et politique de la dette a été exploré dans l'ouvrage collectif *La Dette comme rapport social : liberté ou servitude* paru en 2017, où il est question de comprendre comment l'approche politique peut servir à aller vers une dette positive (plutôt qu'asservissante et vectrice d'atomisation sociale). Dans son introduction, Jean-François Bissonnette décrit comment la dette suscite un intérêt croissant :

Depuis la crise de 2008, en parallèle de l'émergence, en Europe comme en Amérique du Nord, de nombreux mouvements sociaux s'étant élevés contre les politiques d'austérité et l'exploitation par l'endettement, un chantier théorique considérable s'est érigé autour du problème de la dette. Puisant à l'histoire de la pensée critique, à la sociologie des

Appropriations d'une mesure solonienne au XXI^e siècle », journée d'étude *Dette et constitution*, séance 19 du séminaire *Constitutions mixtes*, 12/12/2018).

²⁰ Voir aussi Chatzistefanou, Kitidi 2011, 28'10" (intervention de Manolis Glezos) ; Sankara, Ziegler 2014 ; Isnard 2021, p. 475-476.

²¹ Propos de David Graeber cités dans Confavreux, Lindgaard 2013.

²² Stelter 2014b.

religions ou à l'anthropologie comparée, ou encore à l'économie politique culturelle ou d'inspiration marxiste, de nombreux travaux ont entrepris de démonter les ressorts de ce régime qu'Andrew Ross qualifie de « créditocratie », où l'endettement généralisé trahit le fonctionnement d'un rapport de pouvoir et de domination assujettissant les individus comme les collectivités à une caste invisible de créanciers²³.

2- Actualité économique et politique

Favorisés par la financiarisation et le gigantisme des systèmes, les cycles de crise et d'endettement se succèdent à travers le monde depuis les années 1970, comme des illustrations modernes du mythe de Sisyphe. La crise des subprimes aux États-Unis d'Amérique, en 2007, puis sa réplique en Grèce dès 2008, dans la zone euro, ont considérablement contribué à diffuser le thème de la contagion de ce type de crise. La dette semble désormais susceptible de concerner tout le monde, à tel point qu'il est devenu commun de traduire la dette publique française en une unité qui serait la dette publique par habitant (division de la somme brute des emprunts publics par le nombre d'habitants) et qui, ces dernières années, se trouve exprimée par rapport à chaque enfant à sa naissance²⁴ (plutôt qu'en pourcentage du PIB), dans un glissement de dette publique à dette privée.

Tout en continuant de diviser les économistes, la question de l'annulation de la dette constitue désormais un enjeu de premier plan du débat politique. Le 5 février 2021 a été publiée dans *Le Monde* une tribune signée par près de cent cinquante économistes de treize pays européens. Parmi les signataires, on retrouve le chercheur français Thomas Piketty, ainsi que Paul Magnette, ancien ministre belge. Le texte appelle à l'annulation des dettes détenues par la Banque centrale européenne, en échange d'un plan d'investissement européen. En France, à l'approche des élections présidentielles de 2022, la dette est annoncée comme un thème majeur de la campagne. Renforcée par la crise du Covid-19, la dette de la France continue à augmenter et se maintient au-dessus du PIB :

À la fin du deuxième trimestre 2021, la dette publique au sens de Maastricht s'établit à 2 762,0 Md€, soit 114,9 % du PIB (118,1 % à la fin du trimestre précédent, la baisse étant principalement due au rebond du PIB lié à la reprise économique). Elle augmente de 23,7 Md€, après + 89,0 Md€ au premier trimestre. Au cours de ce trimestre, les administrations publiques ont puisé dans leur trésorerie accumulée depuis le

²³ Bissonnette 2017, p. 13-14.

²⁴ Creel, Sterdyniak 2006 ; Monnier 2017, p. 34.

déclenchement de la crise sanitaire (en baisse de 44,3 Md€) pour subvenir à leur besoin de financement. Ainsi, la dette nette augmente de 68,1 Md€ pour s'établir à 103,0 % du PIB²⁵.

Un débat collatéral se fait jour sur le domaine d'expertise à privilégier. Un article consacré à cette question²⁶ commence par citer la députée Bénédicte Peyrol : « La dette ? C'est un sujet trop important pour le laisser aux seuls économistes ! » Puis ce sont les craintes inverses qui sont rapportées, avec les paroles de Philippe Martin, président délégué du Conseil d'analyse économique, cercle de réflexion rattaché au Premier ministre : « Attention à ce que le contexte politique ne fasse pas faire une erreur économique en resserrant trop vite le cadre budgétaire. »

II- *PERPETUUM MOBILE*

1- *Cerner la dette*

Lorsqu'il s'agit d'examiner la dette, et ce, quels que soient la période et le contexte observés ou l'approche adoptée, c'est le plus souvent l'ambivalence de cet objet d'étude qui est en premier lieu mise en avant, en même temps que sa plasticité pratique et théorique. Traversant les périodes et les disciplines, la dette est un kaléidoscope économique, social, politique et culturel. Or cette ductilité pragmatique et sémantique de la dette se retrouve dans le polymorphisme du don²⁷, si on la considère comme l'un de ses avatars :

Les termes que nous avons employés : présent, cadeau, don, ne sont pas eux-mêmes tout à fait exacts. Nous n'en trouvons pas d'autres, voilà tout. Ces concepts de droit et d'économie que nous nous plaisons à opposer : liberté et obligation ; libéralité, générosité, luxe, et épargne, intérêt, utilité, il serait bon de les remettre au creuset. Nous ne pouvons donner que des indications à ce sujet : choisissons par exemple les Trobriand. C'est encore une notion complexe qui inspire tous les actes économiques que nous avons décrits ; et cette notion n'est ni celle de la prestation purement libre et purement gratuite, ni celle de la production et de l'échange purement intéressés de l'utile. C'est une sorte d'hybride qui a fleuri là-bas²⁸.

²⁵ INSEE, *Informations rapides*, 246, 24/09/2021 [<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5427345> (consulté le 25/09/2021)].

²⁶ Tonnelier 2021.

²⁷ Hénaff 2002, Guéry 2013.

²⁸ Mauss 1925, p. 171.

Dans la plupart des travaux publiés à la suite de ce texte fondamental, l'ambiguïté du don, de même que celle de la dette, se trouve aussi soulignée²⁹ (et ce, quel que soit le degré de proximité avec l'approche maussienne des analyses proposées). Le caractère protéiforme de ces notions et l'ambivalence des pratiques qui leur correspondent constituent un invariant parmi les évolutions du monde moderne et les mutations sociales qui s'y déploient³⁰. Les derniers ouvrages sommatifs consacrés à la dette continuent de souligner la complexité définitionnelle de leur objet³¹. Ainsi, évoquant « une sorte d'injonction contradictoire dans les discours et les pratiques contemporains relatifs à l'endettement », Jean-François Bissonnette décrit « une connotation morale faisant du débiteur un coupable en puissance » et poursuit avec une salve de questions :

La liberté et l'endettement sont-ils antithétiques ? Si l'on peut dire, par exemple, d'une personne ayant purgé une peine de prison qu'elle a « payé sa dette » à la société, c'est que l'on considère, par-delà la récurrente association de la dette et de la faute, qu'elle ne peut recouvrer sa liberté qu'à l'échéance de son remboursement, quantifié par une durée de réclusion. Elle ne saurait donc être libre tant qu'elle n'a pas fini de payer. Mais finit-on jamais d'acquitter la créance que la société exige de ses membres ? La liberté, si elle n'est pas simple licence, ne présuppose-t-elle pas l'obligation ? Le droit n'impose-t-il pas des devoirs ? Or, le devoir se résume-t-il au fait d'avoir une dette, à l'obligation d'une certaine prestation en contrepartie des bénéfices obtenus ? Bien qu'il nous vienne spontanément à l'esprit, attestant de l'équivoque persistant des langages de la morale et de l'économie, le terme de dette convient-il à nommer cette relation de co-dépendance liant les humains les uns aux autres, et à la société dans son ensemble ?

À la fois rapport de domination et forme de réciprocité, « facilité » comptable et fardeau incessant, principe de responsabilité et mécanisme d'extorsion, la dette désigne une chose dont l'ambivalence est telle qu'elle pose à la réflexion un défi redoutable³².

C'est même en exploitant l'ambivalence de la notion de dette que Johanna Hanink a intitulé *The Classical Debt. Greek Antiquity in an Era of Austerity* l'ouvrage qu'elle a consacré à la confrontation de la crise économique qui frappe la Grèce depuis 2008 avec la dette culturelle à l'égard de la Grèce antique attribuée au monde occidental – sentiment qui, d'après cette étude, contribue à la décrédibilisation

²⁹ Lévi-Strauss 1950, Godelier 1996, Chaniel 2016.

³⁰ Alors que le don et la dette ont en commun une ambivalence constitutive, la servitude et l'esclavage pour dette partagent avec la dette une plasticité protéenne, qui traverse l'histoire comme les aires géographiques. Voir Isnard 2021, p. 478, 484.

³¹ Sarthou-Lajus 1997 ; Sarthou-Lajus 2002 ; Sarthou-Lajus 2012 ; Graeber 2011 ; Bissonnette, Crétois *et al.* 2017.

³² Bissonnette 2017, p. 14-15.

d'une Grèce contemporaine le plus souvent méconnue ou essentiellement perçue à travers le truchement de l'Antiquité³³. Ainsi l'ambivalence idéologique se superpose-t-elle à la polysémie.

Tenant à la fois d'une plurivocité complexe et de son caractère paradoxal, l'ambiguïté de la dette se multiplie elle-même, au carré, dans les reflets déformants de ses propres équivoques. Ses ambivalences tiennent particulièrement à la difficile articulation du matériel et du symbolique, quand la dette peut signifier non seulement l'obligation comptable d'un débiteur envers son créancier mais aussi une obligation morale, voire les deux à la fois lorsque l'idée de faute morale est projetée sur l'obligation du débiteur, dans un enchevêtrement qui traduit l'imbrication de l'économique, du social et du culturel. À cela s'ajoute le paradoxe du lien qu'établit la dette, perçu tantôt comme émancipateur, voire libérateur par une relation de réciprocité, tantôt comme tyrannique, voire aliénant par une relation de domination.

Or si la dette constitue un enjeu dans la définition du politique (et, à travers elle, des principes de hiérarchie ou d'égalité structurant une communauté), son ambiguïté se trouve alors rejaillir sur les aspects économiques et sociaux de la cité, dans une sorte de contagion de l'équivocité qu'on retrouve dans des notions à l'intersection de l'économique et du politique, comme celles de crédit, de reconnaissance, d'obligation ou d'appartenance. Ainsi pourra-t-on, à propos de la *philia*³⁴, comprise comme lien social d'amitié au sens large, confronter le proverbe pythagoricien *κοινὰ τὰ φίλων* (généralement traduit par « tout est commun entre amis ») et la maxime moderne « les bons comptes font les bons amis », souvent utilisée pour traduire des adages cités par Aristote³⁵ : d'un côté, une sociabilité valorisant l'échange et la solidarité et, d'un

³³ Hanink 2017, chapitre 6, « Classical Debt and Crisis ».

³⁴ Généralement traduit par « amitié », le mot *φιλία* (*philia*) a un spectre sémantique plus large, qui pourrait se rapprocher du terme « appartenance », si l'on admet qu'il peut s'agir d'hospitalité (chez Homère, voir Benveniste 1969, t. 1, p. 339-353), ou de l'appartenance à un corps social (Chantraine 1956, p. 15 ; Chantraine 2009, s. v. « φίλος »), ou d'une relation de bienveillance (à propos de Platon et d'Aristote notamment, voir Fraisse 1974, p. 193-202 ; El Murr 2001, p. 11-44 ; El Murr 2012, p. 588, n. 3).

³⁵ Cette expression est en effet parfois citée (Macherey 2003, p. 83-86) à propos d'un passage de l'*Éthique à Nicomaque* (VIII, 7, 1157b : [...] λέγεται γὰρ φιλότης ἰσότης. « Car qui dit amitié, dit égalité. », trad. Defradas 1992). Elle se trouve aussi régulièrement mentionnée à propos d'une citation d'Hésiode (*Les Travaux et les Jours*, v. 370 : Μισθὸς δ' ἀνδρὶ φίλῳ εἰρημένος ἄρκιος ἔστω· / « Que le salaire convenu avec un ami lui soit assuré. ») par Aristote dans l'*Éthique à Eudème* (VII, 10, 1242b : Βλέπει δ' ἡ μὲν πολιτικὴ εἰς τὸ ἴσον καὶ εἰς τὸ πρᾶγμα, ὥσπερ οἱ πωλοῦντες καὶ οἱ ὠνούμενοι. Διὸ εἶρηται « μισθὸς ἀνδρὶ φίλῳ ». / « Et l'amitié politique considère l'égalité et la transaction, comme le font acheteurs et vendeurs. D'où

autre, une logique commerciale, où le règlement de la dette permet un quant-à-soi. Pour ces aspects comme pour la dette à laquelle ils sont liés, l'équivocité tient notamment à la manière dont s'établit un équilibre duquel dépend la relation concernée, ainsi que l'explique Nathalie Sarthou-Lajus dans les premières pages de l'ouvrage tirée de la thèse qu'elle a consacrée à la dette et à la culpabilité, où elle distingue trois situations face à la dette, selon qu'elle est mutuelle, unilatérale ou impayable :

La reconnaissance de dettes mutuelles maintient encore le rapport de dette dans la logique échangiste de la réciprocité. Elle engendre un rapport d'interdépendance où le calcul des réciprocités garantit l'équilibre et l'égalité des échanges. Contrairement à la dette mutuelle, la dette unilatérale établit un rapport créancier-débiteur qui est foncièrement inégalitaire. Elle introduit ainsi dans la relation sociale une asymétrie qui brise la logique échangiste et instaure un rapport de dépendance susceptible de se transformer en rapport de pouvoir. En effet, la structure de dépendance au fondement du rapport créancier-débiteur peut déterminer l'accord d'un crédit qui relance l'échange dans le temps. Cependant, lorsque la dette se révèle impayable, le déséquilibre est désormais constitutif du lien social et la dépendance devient nécessairement aliénante. Le drame de la dette impayable, c'est que le débiteur se trouve dans l'impossibilité de s'acquitter de son obligation et que le créancier ne peut lui-même renoncer à la réclamer. La relation se tend dans un rapport de pouvoir qui ne peut se résoudre que par la violence en compromettant ainsi définitivement la possibilité de l'échange³⁶.

Plus le don initial est important ou plus la dette est difficile à rembourser, plus le rapport d'obligation et de domination est violent. Dans l'économie diégétique de *The Godfather*, qu'il s'agisse du roman de Mario Puzo ou du premier volet de la trilogie cinématographique réalisée par Francis Ford Coppola, le personnage d'Amerigo Bonasera occupe une place particulière, son nom constituant l'incipit du tout premier chapitre, avec le récit du procès des agresseurs de sa fille, et du verdict injuste qui rompt la confiance qu'il avait placée dans les lois américaines, le décidant à se tourner vers Don Corleone pour obtenir vengeance. La scène de son entrevue avec Corleone donne lieu à un dialogue lors duquel le parrain commence par reprocher à Bonasera d'avoir dédaigné son « amitié » (*friendship*) de peur d'avoir une « dette »

la formule : « Que le salaire d'un ami... », d'après Dalimier 2013), ce que Jacques Derrida (1994, p. 231) commente ainsi : « L'amitié politique est attentive à l'égalité comme à la chose (l'affaire, *pragma*), à l'une autant qu'à l'autre, à l'une pour autant qu'elle se rapporte aussi à l'autre. C'est là ce que l'amitié politique "regarde" (*blépei*) et ce qui la regarde. Comme sur le marché, dans le commerce entre vendeur et acheteur. L'égalité et la chose, l'égalité des choses, donc le tiers et la commune mesure : il y faut un compte et un gage, un salaire, un honoraire, une contre-valeur (*misthos*). Aristote cite Hésiode : "Un gage pour l'homme ami (*misthos andri philo*)", ce qu'on a traduit parfois par "les bons comptes font les bons amis". »

³⁶ Sarthou-Lajus 1997, p. 7-8.

(*debt*) envers lui : « You spurned my friendship. You feared to be in my debt. » Il lui reproche de s'être tourné vers l'institution judiciaire, d'avoir emprunté à des banques, qui lui ont imposé des intérêts scandaleux alors que, s'il était venu le voir, sa bourse était à lui ! Il s'indigne que Bonasera propose de le payer – et donc d'annuler par avance la dette que le service rendu lui imposera. Finalement, pour faire serment d'allégeance, tête baissée, Bonasera demande au parrain non pas sa protection, mais son... amitié : « Be my friend. I accept. » Don Corleone prononce alors le pacte d'amitié – et d'irrévocable obligation : « [...] you shall have your justice. Some day, and that day may never come, I will call upon you to do me a service in return. Until that day, consider this justice a gift from my wife, your daughter's godmother³⁷. »

Ainsi, à l'échelle individuelle, selon qu'une dette est plus ou moins remboursée, ou qu'elle est plus ou moins remboursable (voire n'est pas remboursable), la relation entre débiteur et créancier peut revêtir toute une gamme de nuances qui vont de l'amitié solidaire au rapport de force aliénant. La dette constitue un révélateur de la qualité des liens sociaux. À l'échelle politique, lorsque l'endettement concerne individuellement ou collectivement une partie de la cité, voire l'État lui-même, les caractéristiques des dettes en cours sont des indicateurs des équilibres sociaux, de leur capacité à favoriser la concorde de la cité ou à entraîner des tensions, des violences, jusqu'à la guerre civile.

2- La dette comme curseur économique d'un équilibre social et politique ?

À des époques, dans des structures économiques et sous des régimes politiques très différents, le cas de figure de la dette unilatérale perçue comme excessive et injuste, en particulier quand elle apparaît comme non remboursable, va de pair avec une crise à la fois économique et politique. Ainsi la dette opère-t-elle comme un indicateur économique du politique, ou comme le fléau d'une balance économique du politique entre créanciers et débiteurs, souvent identifiés dans les textes grecs antiques au groupe des *euporoi* (εὐποροί³⁸) et à celui des *aporoi* (ἄποροι³⁹). Cet instrument de mesure économique du politique à l'aune de la dette pourrait être rapproché de la « boussole de la relation interhumaine en clé de don » conçue par Philippe Chaniel :

³⁷ « [...] tu l'auras, ta justice. Un jour – et il se peut que ce jour n'arrive jamais – je ferai appel à toi pour un service en retour. Jusqu'à ce jour-là, considère cet acte de justice comme un présent de ma femme, la marraine de ta fille. » (traduction personnelle)

³⁸ Littéralement, « bien pourvus en ressources », d'où « nantis », selon la traduction proposée par Emmanuèle Caire dans sa contribution à cet ouvrage.

³⁹ Littéralement, « sans ressources ».

Le premier axe, vertical, est celui de la *générosité*. Le long de celui-ci, les relations se distinguent au regard de l'importance de cette première norme, donc de l'obligation de donner. Le pôle opposé, l'envers de la générosité, nommons-le le pôle de la *violence*. Et associons-le au contraire du « donner », le « prendre ». Premier axe, première polarité : *générosité/violence ; donner/prendre*.

Le second axe, horizontal, est celui de la *réciprocité*. Le long de cet axe, les relations se distinguent au regard de l'importance qu'y revêt l'exigence de contreparties et, à travers elle, l'obligation de rendre. À mesure que cette importance décline, ces relations s'« asymétrisent » pour se déplacer vers le pôle opposé, l'envers de la réciprocité. Nommons-le le pôle du *pouvoir*. Il renvoie, en clé de don, à une autre obligation, l'obligation de recevoir. Second axe, seconde polarité : *réciprocité pouvoir ; rendre/recevoir*⁴⁰.

Aussi est-il possible de situer trois types de dette sur cette boussole (sur le modèle des trois rapports d'endettement identifiés par Nathalie Sarthou-Lajus) avec, dans le secteur commun à la *réciprocité* et à la *générosité*, l'« échange social » (« donner pour que l'autre rende »), puis du côté de la *réciprocité* et de la *violence*, l'« échange utilitaire » (« donner à condition que l'autre rende (plus) ») et, enfin, dans la zone commune au *pouvoir* et à la *violence*, la « domination » (« donner pour que l'autre ne puisse rendre »), ces deux derniers cas de figure étant situés sur l'axe vertical du côté du « prendre » et de la « violence » (à l'opposé du « donner » et de la « générosité »), tantôt sous la forme d'un « échange utilitaire » consistant à « donner à condition que l'autre rende (plus) », tantôt sous celle de la « domination » qui consiste à « donner pour que l'autre ne puisse rendre ».

La dette mutuelle assure l'équilibre d'une équivalence entre ce qui est donné et ce qui est rendu. Le prêt à intérêt fait surgir un rapport de force, avec la condition d'un bénéfice pour le créancier au détriment du débiteur, instaurant une hiérarchie financière et sociale entre les deux acteurs du contrat. Enfin, la dette dont l'insolvabilité est l'objectif du créancier constitue un levier d'asservissement, et peut conduire à l'aliénation, manifestant une violence qui, à une échelle collective, est évidemment susceptible de conséquences sociales et politiques, voire institutionnelles.

Ainsi, observer l'équilibre des dettes au sein d'une communauté, c'est aussi penser ses dynamiques sociales et leurs effets sur les équilibres politiques. La dette constitue un curseur économique du politique, glissant sur un compas qui peut aller de l'échange en réciprocité à la violence ultime de l'aliénation. L'histoire et l'actualité offrent de nombreuses occasions de constater l'impact de dettes violentes sur l'équilibre d'une communauté politique. Les crises rapportées par les récits antiques à propos des

⁴⁰ Chanical 2016, p. 94.

débuts de la République romaine constituent plusieurs exemples d'interactions entre dette⁴¹ et politique, dont on peut retenir le motif des biens des Tarquins et l'épisode de la première sécession de la plèbe. Après l'expulsion des Tarquins, que faire de leurs biens ? Dans la République naissante, la restitution est approuvée, mais bientôt remise en question, après qu'une conjuration royaliste a été découverte : les biens des Tarquins sont alors donnés à piller au peuple⁴². Après différentes défaites et déconvenues, Tarquin se retire à Cumès, où il meurt en 495. Son dernier hôte, le tyran de Cumès, Aristodème, se considère comme son héritier. C'est pourquoi, lorsqu'en 492 des émissaires romains viennent à Cumès demander du blé pour leur ville en proie à la famine, Aristodème commence par leur vendre une cargaison, puis la reprend tout en gardant l'argent donné par les Romains en dédommagement de l'héritage dont il s'estime spolié. Des *nexi*⁴³ à l'héritage d'Aristodème, le motif de la dette est particulièrement présent dans les récits grecs et romains des transformations institutionnelles des débuts de la République, intervenant comme un marqueur, voire un ressort économique du changement politique. La dette y apparaît comme un enjeu concret et symbolique de changement constitutionnel⁴⁴.

Cette logique s'intègre à une conception de l'équilibre social et politique qui associe l'idée de circulation des biens à celle de juste milieu, d'équilibre politique et de cohésion sociale. De fait, l'épisode de la sécession de la plèbe, telle une grève générale, crée une paralysie économique à l'origine d'une famine. L'allégorie des membres et de l'estomac, insérée dans le discours prononcé par Menenius Agrippa⁴⁵ devant les plébéiens pour les convaincre de mettre un terme à leur sécession, illustre cette idée de l'interdépendance systémique du politique et de l'économique, expliquant que la dette puisse constituer un enjeu et un révélateur primordial de l'équilibre d'une communauté.

⁴¹ Pour un panorama des termes apparaissant chez Denys d'Halicarnasse et chez Tite-Live à propos de la dette, voir Kefallonitis 2019, p. 20 et 23.

⁴² Tite-Live, II, 5.

⁴³ Tite-Live, II, 23. Généralement décrits comme des plébéiens endettés, les *nexi* sont définis comme des « dépendants gentilices » par Nicolas L. J. Meunier dans sa contribution à ce volume.

⁴⁴ Voir Briquel 2004, Kefallonitis 2019.

⁴⁵ Denys d'Halicarnasse, VI, 86 ; Tite-Live, II, 32, 8-12 ; Sautel 2016, p. 268-269, n. 265.

3- Les dettes, « comme une connexion et colligence des Cieulx et Terre⁴⁶ »

Placé en ouverture du *Tiers Livre*, l'éloge (paradoxal ?) des dettes⁴⁷ composé par Rabelais propose une extension cosmique de l'économique, qui devient pour ainsi dire « cosmonomique », au sens où il donnerait ses lois à l'univers, avec la dette pour principe d'organisation – ce à quoi Panurge compare l'apologue d'Ésope intitulé « L'estomac et les pieds⁴⁸ ». Alors que Pantagruel lui reproche d'avoir mangé son blé en herbe, Panurge se lance dans un vertigineux éloge des dettes, à propos duquel Jacques Lacan écrit :

Ainsi c'est la vertu du verbe qui perpétue le mouvement de la Grande Dette dont Rabelais, en une métaphore célèbre, élargit jusqu'aux astres l'économie. Et nous ne serons pas surpris que le chapitre où il nous présente avec l'inversion macaronique des noms de parenté une anticipation des découvertes ethnographiques, nous montre en lui la substantifique divination du mystère humain que nous tentons d'élucider ici⁴⁹.

À l'inverse, le Dom Juan créé par Molière, anéantissant un à un tous les efforts de Monsieur Dimanche venu lui rappeler sa dette⁵⁰, repousse et détourne l'évocation même de cette dernière, se refusant à tout remboursement⁵¹. Il s'affranchit de l'autorité du créancier et de la culpabilité du débiteur, dans une démarche qui peut être assimilée à une forme d'individualisme moderne :

L'éthique individualiste ne peut que dénoncer la dette, fausse représentation du devoir qui lie le sujet au destin des autres et le détourne de son propre accomplissement. Elle représente une volonté de libérer l'individu par le biais d'une critique de l'éthique chrétienne comme morale de l'endettement et de la culpabilité. Le mythe de Don Juan illustre cette liberté de l'éternel fugueur, en conflit permanent avec ses créanciers, dénonçant le faux monnayage de la morale sociale et chrétienne. Mais il ne suffit pas d'être athée pour s'affranchir de toute dette. Et paradoxalement, l'individualisme contemporain a contribué à forger des débiteurs insolvables en vidant l'individu de toute substance propre⁵².

⁴⁶ Rabelais 1546, chap. III.

⁴⁷ Rabelais 1546, chap. III, IV et V. Voir Nilles 1984, Dandrey 1997.

⁴⁸ Cette fable d'Ésope est une source d'inspiration évidente de l'allégorie attribuée à Menenius Agrippa. La fin du chapitre III du *Tiers Livre* y fait explicitement référence et le chapitre IV pourrait être lu comme une variation médicale pléthorique de Rabelais sur le thème de la fable d'Ésope.

⁴⁹ Lacan 1966, p. 278-279.

⁵⁰ Molière, *Dom Juan ou le Festin de Pierre*, acte IV, scène 3.

⁵¹ Sur ce personnage et son refus de la dette chez Tirso de Molina, Molière et Lenau, voir Kofman, Masson 1991 ; O'Keeffe 2017.

⁵² Sarthou-Lajus 2012, p. 71.

Qu'il s'agisse de Panurge mangeant son blé en herbe, ou de Dom Juan ignorant ses dettes, l'endettement constitue un ressort dramatique majeur de l'univers dans lequel ces personnages évoluent. Or si la dette peut apparaître comme le moteur diégétique de ces histoires, ne pourrait-elle aussi constituer ce qui détermine le cours de l'Histoire, du moins telle qu'elle est rapportée dans des récits d'historiens ?

Les premières pages des *Enquêtes* d'Hérodote décrivent une succession de rapt et de vols qui, créant un déséquilibre, poussent les peuples lésés à agir pour reprendre ce qui était auparavant à eux et qu'ils estiment leur être dû. Il ne s'agit pas à proprement parler de dette, car les prises ne sont pas décrites comme contractuelles, mais réalisées par surprise, violemment, et sans accord. Toutefois ces événements créent un déséquilibre, une injustice pour laquelle il faudra payer, rembourser, rendre les personnes enlevées. Or c'est ce mouvement de balancier qui crée l'élan diégétique. Dans sa préface, rapportant des récits perses, Hérodote décrit l'enlèvement d'Io et de femmes argiennes par des Phéniciens venus vendre leurs cargaisons à Argos : « [...] et ce fut là le premier incident qui commença la série des torts⁵³. » Les Grecs prennent leur revanche en kidnappant à leur tour une princesse, Europe, la fille d'Agénor, le roi de Tyr : « À ce moment, on était à égalité ; mais, par la suite, les Grecs se rendirent coupables de la seconde offense⁵⁴. » En effet, s'étant rendus en Colchide pour traiter des affaires, les Grecs repartent en enlevant Médée. Au roi de Colchide réclamant sa fille, ils répliquent qu'ils n'ont pas obtenu satisfaction à la suite de l'enlèvement d'Io. On en reste là un temps. Puis Alexandre (Pâris), fils de Priam, roi de Troie, enlève Hélène de Sparte. Aux Grecs qui protestent, on objecte le kidnapping de Médée, « et que, sans avoir donné de satisfaction pour leur compte ni livré ce qu'on leur réclamait, ils voulaient recevoir satisfaction d'autrui⁵⁵ ». Cette vendetta d'enlèvements aboutit à des conflits armés, dont le premier est le siège de Troie. Une injustice entraînant une autre, les kidnappings successifs pourraient être comparés à une surenchère de « dettes de justice ». C'est en tout cas l'origine du processus historique qu'étudie Hérodote dans une œuvre consacrée aux relations entre Grecs et Barbares.

⁵³ Hérodote, I, 2 : [...] καὶ τῶν ἀδικημάτων πρῶτον τοῦτο ἄρξαι [...].

⁵⁴ Hérodote, I, 2 : Ταῦτα μὲν δὴ ἴσα πρὸς ἴσα σφι γενέσθαι· μετὰ δὲ ταῦτα Ἕλληνας αἰτίους τῆς δευτέρας ἀδικίης γενέσθαι.

⁵⁵ Hérodote, I, 3 : [...] ὡς οὐ δόντες αὐτοὶ δίκας οὐδὲ ἐκδόντες ἀπαιτεόντων βουλοίατό σφι παρ' ἄλλων δίκας γενέσθαι.

L'importance narrative de la dette, ou plus largement de ce qui reste dû, transparaît aussi dans l'œuvre de Thucydide, dont Raymond Descat⁵⁶ a montré, en faisant référence au travail de Lisa Kallet⁵⁷ comment l'historien grec, bien que longtemps considéré comme focalisé sur la politique et sans goût pour l'économie, décrit des liens étroits entre les deux domaines. Raymond Descat commente un passage de l'Anonyme du *Protreptique* de Jamblique (§ 20), pour montrer qu'à partir des VI-V^e siècles, l'argent qui circule dans la cité est considéré comme commun⁵⁸. Mais c'est surtout un passage de l'oraison funèbre attribuée à Périclès par Thucydide qui retient l'attention :

De même, pour la générosité, nous sommes à l'opposé du grand nombre : ce ne sont pas les services qu'on nous rend, mais nos propres bienfaits, qui sont à l'origine de nos amitiés. Or, le bienfaiteur est un ami plus sûr : il veut, par sa bienveillance envers son obligé, perpétuer la dette de reconnaissance ainsi créée. Celui qui est redevable, lui, a plus de mollesse : il sait que sa générosité, au lieu de lui valoir de la reconnaissance, acquittera seulement une dette. Et, seuls, nous aidons franchement autrui, en suivant moins un calcul d'intérêt que la confiance propre à la liberté.

En résumé, j'ose le dire : notre cité, dans son ensemble, est pour la Grèce une vivante leçon [...] ⁵⁹.

Il est remarquable que ce passage fameux, qui clôt la description par Périclès des pratiques sociales et politiques des Athéniens, soit centré sur le prêt et la dette. Deux interprétations de ce texte s'opposent. Selon la première, il s'agit d'une description de la circulation des biens au sein de la cité⁶⁰, et les paroles attribuées à Périclès par Thucydide témoignent d'une époque où l'économie est explicitement considérée comme un aspect majeur de l'action politique, ce à propos de quoi Raymond Descat souligne l'importance du *misthos* (salaire, rémunération) :

Il y a la forme « nouvelle » des Athéniens qui donnent ou prêtent par avance, en dehors de toute relation de « dette » qui s'établit désormais autrement. Ils créent ainsi une *pistis* pour tous, qui permettra en retour l'établissement de contre-dons sans que personne ne les ressentent comme résultant d'une situation d'obligé. E. Will appelait cela, en reprenant

⁵⁶ Descat 1995, Descat 2010.

⁵⁷ Kallet-Marx 1993, Kallet 2001.

⁵⁸ Descat 1995, p. 973.

⁵⁹ Thucydide, II, 40, 4-5 et 41, 1 : Καὶ τὰ ἐς ἀρετὴν ἐνηντιώμεθα τοῖς πολλοῖς· οὐ γὰρ πάσχοντες εὖ, ἀλλὰ δρώντες κτώμεθα τοὺς φίλους. Βεβαιοτέρος δὲ ὁ δράσας τὴν χάριν ὥστε ὀφειλομένην δι' εὐνοίας ᾧ δέδωκε σῶζειν· ὁ δὲ ἀντοφείλων ἀμβλύτερος, εἰδῶς οὐκ ἐς χάριν, ἀλλ' ἐς ὀφείλημα τὴν ἀρετὴν ἀποδώσων. Καὶ μόνοι οὐ τοῦ ξυμφέροντος μᾶλλον λογισμῷ ἢ τῆς ἐλευθερίας τῷ πιστῷ ἀδεῶς τινὰ ὠφελοῦμεν. Ξυνελών τε λέγω τὴν τε πᾶσαν πόλιν τῆς Ἑλλάδος παιδεύειν εἶναι [...].

⁶⁰ Will 1972, p. 511 et 674 ; Will 1975, p. 239-240 ; Descat 1995, p. 987-989 ; Descat 2010.

les mots grecs, la libéralité « intelligente » (art. cité, p. 239), mais on peut être plus précis, car il s'agit de créer une atmosphère qui permette la circulation des biens, ce qui veut dire, de l'argent. Quelle est la situation athénienne qui explique cela ? Celle qui fait que l'on distribue des *misthoi*, politiques ou non, comme les artisans, celle qui fait que l'on vend toute sa récolte, comme Périclès, et qui fait qu'avec la monnaie obtenue, on achètera, on « empruntera » plus tard. Bref, ce qui est dans ce passage ce n'est ni plus ni moins que la cité *emmisthos* dont on considèrerait généralement comme un fait étrange qu'il n'y en ait pas dans l'*Oraison funèbre*⁶¹.

Cette analyse diffère de celle de Nicole Loraux⁶², qui voit dans ce passage un développement consacré à la politique extérieure, où les alliés sont « réduits à la position d'obligés, mais désignés comme amis ; contraints de laisser toute initiative à Athènes, forte de ses bienfaits », jouissant d'une forme de *charis* auprès de ses alliés, protectrice de la liberté face à la tyrannie.

Enfin, quelle que soit celle de ces deux interprétations qui prenne le dessus, il n'en demeure pas moins qu'avec ce passage, Thucydide fait de l'économie et des pratiques financières la conclusion d'un développement célébrant l'originalité et l'excellence des pratiques sociales et politiques athéniennes, et qu'au centre de ce développement se trouve la dette et « celui qui est redevable » (ὁ δὲ ἀντοφείλων).

4- Kalon kakon, Gift/Gift, Schuld/Schuld, Rate/Ratte/Ratten/heiraten, etc.

Parce qu'elle est une inégalité, un décalage, une irrégularité... la dette crée une syncope motrice, une saccade qui diffuse un mouvement économique, politique, diégétique :

De la musique avant toute chose,
Et pour cela préfère l'Impair [...] ⁶³.

Ce phénomène fait écho aux étymologies de la génération et de la reproduction qui accompagnent la dette. En grec, on trouve le terme *tokos* (τόκος) qui désigne l'enfant, le rejeton, le fruit, mais aussi le produit de l'argent prêté, le revenu, l'intérêt par lequel un prêt fructifie, « de l'argent d'argent », selon la formule d'Aristote :

⁶¹ Descat 1995, p. 988.

⁶² Loraux 1981, p. 81-82 et p. 384, n. 17-18. Pour d'autres interprétations du passage comme une description des relations extérieures et de l'impérialisme d'Athènes, voir Landmann 1974, Hooker 1974.

⁶³ Verlaine, « Art poétique », v. 1-2.

[L'art d'acquérir] a deux formes : l'activité commerciale et l'économie domestique. Celle-ci est nécessaire et louable, celle-là est une forme d'échange blâmée à juste titre (elle n'est pas naturelle, mais pratiquée par les uns aux dépens des autres). Aussi a-t-on parfaitement raison d'exéquer l'usure, parce qu'alors les gains acquis proviennent de la monnaie elle-même et non plus de ce pour quoi on l'institua.

La monnaie n'a été faite qu'en vue de l'échange ; l'usure, au contraire, multiplie cet argent même ; c'est de là que l'usure a pris son nom (*tokos*), parce que les êtres engendrés sont semblables à leurs parents, et l'intérêt est de l'argent d'argent ; aussi l'usure est-elle de tous les modes d'acquisition le plus contraire à la nature⁶⁴.

Le latin offre une superposition sémantique comparable avec le terme *fenus*⁶⁵ (« intérêt ») qui, tout en désignant initialement le produit de la terre⁶⁶, est rapproché par les Anciens du mot *fetus*⁶⁷, qui signifie le rejeton d'un animal ou d'un végétal.

À la fois étymologiquement associée à la génération et nécessairement inscrite dans le processus temporel d'un emprunt appelant un remboursement, la dette n'est pas sans faire penser au *kalon kakon*⁶⁸ (καλὸν κακόν, littéralement, « beau mal » ou, autrement dit, « cadeau empoisonné ») qu'est Pandore dans les évocations du mythe proposées par Hésiode. Fondamentalement ambiguë, tantôt positive, tantôt négative, séduisante et dévoratrice, (pro)créatrice et destructrice, la dette partage de nombreuses ambivalences avec la figure de Pandore telle que la présente Jean-Pierre Vernant⁶⁹, et notamment une interrogation sur le temps qui passe. En effet, de même que le mythe de Pandore, en introduisant l'enfantement (et avec lui, la naissance et la mort, ainsi que la succession des générations), soumet l'homme au vieillissement, de même la dette, dont le contrat repose sur un décalage entre le moment où se fait le prêt et celui où le remboursement doit arriver, contribue à dramatiser le cours du temps par la contrainte

⁶⁴ Aristote, *Politique*, I, 10, 4-5, 1258b : Διπλῆς δ' οὐσης αὐτῆς, ὥσπερ εἵπομεν, καὶ τῆς μὲν καπηλικῆς τῆς δ' οἰκονομικῆς, καὶ ταύτης μὲν ἀναγκαίαις καὶ ἐπαινουμένης, τῆς δὲ μεταβλητικῆς ψευγομένης δικαίως (οὐ γὰρ κατὰ φύσιν ἀλλ' ἀπ' ἀλλήλων ἐστίν), εὐλογώτατα μισεῖται ἢ ὀβολοστατικῆ διὰ τὸ ἀπ' αὐτοῦ τοῦ νομίσματος εἶναι τὴν κτήσιν καὶ οὐκ ἐφ' ὅπερ ἐπορίσθη. Μεταβολῆς γὰρ ἐγένετο χάριν, ὃ δὲ τόκος αὐτὸ ποιεῖ πλεόν. ὅθεν καὶ τοῦνομα τοῦτ' εἰληφεν· ὅμοια γὰρ τὰ τικτόμενα τοῖς γεννώσιν αὐτὰ ἐστίν, ὃ δὲ τόκος γίνεται νόμισμα νομίσματος, ὥστε καὶ μάλιστα παρὰ φύσιν οὗτος τῶν χρηματισμῶν ἐστίν. Voir aussi Aristote, *Éthique à Nicomaque*, IV, 1, 1121b ; Graeber 2011, p. 290 et p. 440, n. 123.

⁶⁵ Cailleux 2016, p. 3.

⁶⁶ Zehnacker 1980, p. 357.

⁶⁷ D'après Aulu-Gelle (*Les Nuits attiques*, XVI, 12, 7) citant Varron (*La Langue latine*, III).

⁶⁸ Hésiode, *Théogonie*, v. 585 : Αὐτὰρ ἐπεὶ δὴ τεῦξε καλὸν κακὸν ἀντ' ἀγαθοῖο [...] (« Et quand, en place d'un bien, Zeus eut créé ce mal si beau [...] »).

⁶⁹ Vernant 1999, chap. « Le monde des humains », p. 67-89.

d'un délai dont dépend le plus souvent l'accroissement d'un intérêt proportionnel à la durée de l'emprunt.

Comme Pandore, le don est un *καλὸν κακόν* : *Gift/Gift*, « don » en anglais et « poison » en allemand. Dans un article publié en 1923, avant l'*Essai sur le don*, Marcel Mauss relevait cette ambivalence avec le double sens de ce mot dans les langues germaniques anciennes⁷⁰. Émile Benveniste explique : « [...] comme gr. lat. *dosis* a servi de substitut à *uenenum* "poison", on a fait en allemand *Gift* n. "poison" à côté de (*mit*) *gift* f. "dot" ⁷¹. » La dette est *Schuld/Schuld*, à la fois « dette » et « faute » en allemand. Dans le cas de « l'homme aux rats » décrit par Sigmund Freud, la dette obsessionnelle révèle un enchevêtrement de motifs de culpabilité et de dettes symboliques⁷² chez un homme hanté par les rats et par une dette, ainsi que par la possibilité d'un mariage pauvre : la dette est *Rate/Ratte/Ratten/heiraten*, « dette », « rat », « rats », « se marier »⁷³.

Ainsi l'enjeu économique et politique de la dette, asservissante ou libératrice, est-il aussi un enjeu existentiel, qui dynamise ou tyrannise la condition humaine dans toutes les étapes de la vie, de la naissance à la mort. À propos des décrets de « déclaration de liberté » sumériens (dont la décision revenait aux rois de Mésopotamie), David Graeber souligne que le mot *amargi* (« liberté ») signifiait littéralement « retour à la mère »⁷⁴, motif que rappelle la figure de Pandore, première femme et première mère. Cet aspect est encore plus explicitement évoqué par l'étymologie de *fenus*, qu'Émile Benveniste relie au groupe de *fecundus, felix, femina*, à partir de *fe-* « répondant au grec *θη-* et dont le sens premier est "fécondité, prospérité" », pour conclure que « *fenus* évoque la même image que le gr. *tókos* : l'intérêt est comme enfanté par l'argent⁷⁵ ». Associée à la procréation, la dette accompagne aussi la mort et les adieux qui la précèdent. Resté

⁷⁰ Voir Mauss 1925, p. 157, n. 3 ; Chaniat 2016, p. 86, n. 4 : « Alors que ces deux significations d'abord étaient mêlées, elles se distingueront ensuite, l'anglais conservant le premier sens, l'allemand le second. Mauss expliquait cette étrangeté en précisant que "la prestation [totale] type, chez les anciens Germains et Scandinaves, c'est le don de boisson, de bière ; en allemand, le présent par excellence, c'est ce que l'on verse (*Geschenk, Gegenschek*)" (Mauss M., "*Gift/Gift*", in *Œuvres III*, Paris, Minuit, 1969, p. 49). Or, dans des sociétés où dominant le don agonistique et la rivalité, comment être sûr que de tels présents ne soient pas, littéralement, des "dons empoisonnés" ? »

⁷¹ Benveniste 1969, t. 1, p. 68.

⁷² La Sagna 2006.

⁷³ Freud 1909.

⁷⁴ Graeber 2011, p. 65.

⁷⁵ Benveniste 1969, t. 1, p. 188-189.

fidèle à sa cité malgré sa condamnation, Socrate boit la ciguë et, alors qu'il sent la mort arriver, ses toutes dernières paroles sont pour s'assurer que sa dette à Asclépios sera réglée, comme pour solde de tout compte :

— « Criton, nous sommes le débiteur d'Asclépios pour un coq ; eh bien ! payez ma dette, pensez-y.

— Bon ! Ce sera fait, dit Criton. Mais vois si tu n'as rien d'autre à dire. »

La question de Criton resta sans réponse⁷⁶.

III- COMPOSITION DE L'OUVRAGE

Polysémique et ambigu, fédérateur et interdisciplinaire, le thème de la dette réunit pour cet ouvrage des spécialistes de périodes et de domaines différents : philologues, littéraires, historiens, économistes adeptes de l'anthropologie ou historiens de la pensée économique, ils ont en commun un intérêt pour l'histoire des idées politiques et pour leurs interactions avec l'économie. L'ensemble constitue une collection d'études des rapports entre dette et politique traversant l'Antiquité méditerranéenne, depuis le VI^e siècle avant J.-C., les origines de la démocratie et de la République, mises en perspective par une analyse de l'actualité récente ou immédiate des crises de la dette en Grèce et au Liban.

1- Dette et communautés

Si l'apologue des membres et de l'estomac que prononce Menenius Agrippa lors de la sécession de la plèbe tend à la faire oublier, la fable d'Ésope « L'estomac et les pieds » s'applique à un contexte non pas seulement politique, mais d'abord militaire, à des dettes ou des avatars de dettes qui contribuent à la constitution et à l'unité d'une communauté. En étudiant la question de la réinstauration du *phoros* dû à Athènes dans le cadre de la ligue de Délos, Daniel Battesti présente différents systèmes de taxation mis en place par Athènes au V^e siècle avant J.-C., à partir de passages de Thucydide et de Xénophon. À propos de l'expédition des Dix Mille (401-399 avant J.-C.) telle que rapportée par Xénophon, Marie Durnerin montre comment la solde due aux mercenaires engagés, tout en créant des tensions, permet aussi à leur communauté de maintenir une forme de cohésion.

⁷⁶ Platon, *Phédon*, 118a : « Ὡ Κρίτων, ἔφη, τῷ Ἀσκληπιῷ ὀφείλομεν ἀλεκτρούνα· ἀλλὰ ἀπόδοτε καὶ μὴ ἀμελήσητε. — Ἀλλὰ ταῦτα, ἔφη, ἔσται, ὁ Κρίτων· ἀλλ' ὄρα εἴ τι ἄλλο λέγεις. » Ταῦτα ἐρομένου αὐτοῦ οὐδὲν ἔτι ἀπεκρίνατο [...]. Voir Allo 1986.

2- Dette et clans

À la transition entre communauté militaire et ordre institutionnel politique, le système clanique décrit par Nicolas L. J. Meunier offre une clé pour une relecture de la crise des *nexi* : s'appuyant sur un nouvel examen des sources (Tite-Live et Denys d'Halicarnasse principalement) sa contribution propose un regard nouveau sur le sens du terme *nexus*, ainsi que sur l'organisation militaire, sociale et institutionnelle de Rome et de la ligue latine au début du v^e siècle avant J.-C. Examinant les pratiques de *largitiones* des aristocrates romains au 1^{er} siècle avant J.-C. et leur propension à l'endettement, Virginie Hollard propose une analyse de la culture du don qui régule les liens sociaux et de la progressive transformation de ces usages sous Auguste.

3- Dette et constitutions

En étudiant le thème de la dette chez Platon, Pierre Ponchon décrit les paradoxes de l'abolition des dettes mis à jour dans les *Lois* et la contribution du développement du prêt à intérêt à la dégénérescence des institutions politiques décrite dans le livre VIII de la *République*. Avec pour corpus principal la *Constitution d'Athènes* et la *Politique*, Emmanuèle Caire étudie le rôle politique attribué par Aristote à l'abolition des dettes en général et à la *seisachtheia* solonienne en particulier, en interrogeant la manière dont le philosophe situe l'abolition des dettes par rapport à sa conception du juste milieu et de la constitution moyenne. Confrontant l'idée de dette au schème polybien de l'anacyclose et du principe d'équilibre au cœur de cette pensée politique, Marie-Rose Guelfucci analyse les mécanismes de la dette à partir d'exemples en situation, et sous l'angle des risques de délitement des équilibres politiques et/ou économiques.

4- Dette et démocraties

C'est du point de vue des sciences économiques et de l'histoire de la pensée économique que Frédéric Farah et Jérôme Maucourant abordent l'actualité de la dette avec les crises d'endettement qui frappent la Grèce et le Liban : proposant un diptyque sur la *défense de la richesse*, ils commencent par brosser un tableau des procédés mis en œuvre pour défendre les créanciers, puis analysent les exemples grec et libanais, explorant les limites de la démocratie à l'épreuve de la crise économique et de l'endettement qui frappent ces deux pays.

Bibliographie

Sources

- Aubonnet J. (1960), *Aristote, Politique, Tome I : Introduction, Livres I et II*, Paris (CUF).
- Bayet J. (1966), *Tite-Live, Histoire romaine, Tome VI : Livre VI*, Paris (CUF).
- Bayet J., Baillet G., Bloch R. (1941), *Tite-Live, Histoire romaine, Tome II : Livre II*, Paris (CUF).
- Coppola F. F. (1972), *The Godfather*, États-Unis d'Amérique, Paramount Pictures, 175 min.
- Dalimier C. (2013), *Aristote, Éthique à Eudème*, Paris.
- Defradas J. (trad.), Defradas M., Defradas-Colmez F. (éds) (1992), *Aristote, Éthique à Nicomaque*, Paris.
- Freud S. (1909), « Bemerkungen über einen Fall von Zwangsneurose », *Jahrbuch für psychoanalytische und psychopathologische Forschungen*, I. Band, II. Hälfte, Leipzig-Wien, p. 357-421.
- Haussoullier B., Mathieu G. (1922), *Aristote, Constitution d'Athènes*, Paris (CUF).
- Legrand Ph.-E. (1932), *Hérodote, Histoires. Tome I : Livre I*, Paris (CUF).
- Puzo M. (1969), *The Godfather*, New York [NY].
- Rabelais F. (1546), *Tiers livre des faitz et dictz Heroïques du noble Pantagruel*, Paris.
- Romilly J. de (1962), *Thucydide, La Guerre du Péloponnèse, Tome II, 1^{re} partie : Livre II*, Paris (CUF).
- Sautel J.-H. (2016), *Denys d'Halicarnasse, Antiquités romaines, Tome VI : Livre VI*, Paris (CUF).

Études

- Allo É. (1986), « Les dernières paroles du philosophe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 61, p. 83-88.
- Andreau J. (1995), « Présentation : Vingt ans après L'Économie antique de Moses I. Finley », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 50/5, p. 947-960.
- Andreau J., Béaur G., Grenier J.-Y. (éds) (2006), *La Dette publique dans l'histoire*, Paris.
- Andreau J., Descat R. (2006), *Esclave en Grèce et à Rome*, Paris.
- Andreau J., Briant P., Descat R. (éds) (1994), *Économie antique. Les échanges dans l'Antiquité : le rôle de l'État*, Saint-Bertrand-de-Comminges.
- Baudrillard J. (1999), « L'échange impossible », dans P. Bourgeois, L. F. Grunberg (réal.), *Mots de passe* (documentaire), France, Montparnasse Productions, 24'06''-30'53'' [<https://youtu.be/pGne4wMpU6g?t=1446> (consulté le 10/05/2021) ; transcription : <http://>

- iphilo.fr/2018/05/15/jean-baudrillard-notre-systeme-est-hante-par-le-mur-de-lechange-impossible (consulté le 10/05/2021)].
- Baudrillard J. (1976), *L'Échange symbolique et la mort*, Paris.
- Bellet M., Solal Ph. (2019), *Économie, républicanisme et république*, Paris.
- Benveniste É. (1969), *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, 1, *Économie, parenté, société*, 2, *Pouvoir, droit, religion*, Paris.
- Berkel T. A. van (2019), *The Economics of Friendship*, Leiden.
- Bissonnette J.-F. (2017), « Introduction. Liberté ou servitude ? L'ambivalence de la dette », dans J.-F. Bissonnette, P. Crétois *et al.* (éds), *La Dette comme rapport social. Liberté ou servitude ?*, Lormont, p. 7-20.
- Bissonnette J.-F., Crétois P. *et al.* (éds) (2017), *La Dette comme rapport social. Liberté ou servitude ?*, Lormont.
- Bourdieu P. (1980), *Le Sens pratique*, Paris.
- Briquel D. (2004), « La question des biens des Tarquins : blé du Tibre et or du Rhin », *Revue des Études Latines*, 82, p. 60-75.
- Briquel D. (2000), « La nuit du v^e siècle », dans F. Hinard (éd.), *Histoire romaine, Tome I : Des origines à Auguste*, Paris, p. 163-202.
- Bücher K. (1893), *Die Entstehung der Volkswirtschaft*, Tübingen.
- Cailleux F. (2016), « La question des dettes dans l'*Histoire romaine* de Tite-Live : l'épisode de Marcus Manlius Capitolinus », *Camenuiae*, 14
[<https://lettres.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2020-06/cailleuxprbat.pdf> (consulté le 10/05/2021)].
- Carlà F., Gori M. (2014), *Gift Giving and the "Embedded" Economy in the Ancient World*, Heidelberg.
- Chanial Ph. (2016), « Du symbolique au diabolique : ambivalences et normativité du don », dans L. Carré, A. Loute, (éds), *Donner, reconnaître, dominer. Trois modèles en philosophie sociale*, Villeneuve d'Ascq, p. 85-103.
- Chankowski V., Lenoble C., Maucourant J. (2020), *Les Infortunes du juste prix. Marchés, justice sociale et bien commun de l'Antiquité à nos jours*, Lormont.
- Chankowski-Sablé V. (1996). « Les Échanges dans l'Antiquité : le rôle de l'État. Textes rassemblés par J. Andreau, P. Briant, R. Descat, 1994 », *Topoi*, 6/1, p. 291-295.
- Chantraine P. (2009 [1968-1980]), *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris.
- Chantraine P. (1956), *Études sur le vocabulaire grec*, Paris.
- Chatzistefanou A., Kitidi K. (réal.) (2011), *Χρεοκρατία/Debtocracy* (documentaire), Grèce, financement participatif, 74 min.

- Campagno M., Gállego J., García Mac Gaw C. (2013), *Rapports de subordination personnelle et pouvoir politique dans la Méditerranée antique et au-delà. Actes des colloques du Groupe de recherche sur l'esclavage dans l'Antiquité, XXXIV*, Besançon.
- Confavreux J., Lindgaard J. (2013), « Un dialogue Piketty-Graeber : comment sortir de la dette », *Mediapart*, 06/10/2013 [https://www.mediapart.fr/journal/culture-idees/041013/un-dialogue-piketty-graeber-comment-sortir-de-la-dette (consulté le 10/05/2021)].
- Creel J., Sterdyniak H. (2006), « Faut-il réduire la dette publique ? », *Lettre de l'OFCE*, Paris, p. 1-4.
- Dandrey P. (1997), « La Renaissance de l'éloge paradoxal (Europe du Sud) », dans P. Dandrey, *L'Éloge paradoxal de Gorgias à Molière*, Paris, p. 91-136.
- Derrida J. (1994), *Politiques de l'amitié* ; suivi de *L'Oreille de Heidegger*, Paris.
- Descat R. (2010), « Thucydide et l'économie, aux origines du *Logos Oikonomikos* », dans V. Fromentin, S. Gotteland, P. Payen (éds), *Ombres de Thucydide. La réception de l'historien depuis l'Antiquité jusqu'au début du xx^e siècle*, Pessac, p. 403-409.
- Descat R. (2007), « La place de l'esclavage dans la société et l'économie grecques à l'époque classique », *Pallas*, 74, p. 201-212.
- Descat R. (1995), « L'Économie antique et la cité grecque. Un modèle en question », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 50/5, p. 961-989.
- El Murr D. (2012), « L'amitié (*philia*) dans le système social de la République », *Revue philosophique de Louvain*, 3^e série, 110/4, p. 587-604.
- El Murr D. (2001), *L'Amitié*, Paris.
- Fauchier L. (2020), « Καπηλεία et vente à crédit dans l'Athènes classique », *Revue des Études Anciennes*, 122/1, p. 29-53.
- Finley M. I. (éd.) (1979), *The Bücher-Meyer controversy*, New York [NY].
- Finley M. I. (1973), *The Ancient Economy*, Berkeley [Calif.].
- Finley M. I. (1965), « La servitude pour dettes », *Revue historique de droit français et étranger*, série 4, vol. 43, p. 159-184.
- Finley M. I. (1953), *Economy and society in ancient Greece*, London.
- Finley M. I. (1951), *Studies in Land and Credit in Ancient Athens, 500-200 B.C.: The Horos Inscriptions*, New Brunswick [NJ].
- Fraisse J.-C. (1974), *Philia. La notion d'amitié dans la philosophie antique. Essai sur un problème perdu et retrouvé*, Paris.
- Frayne D. R. (2008), *The Royal inscriptions of Mesopotamia: Early periods*, 1, *Presargonic Period (2700-2350 BC)*, Toronto [Ont.]-Buffalo [NJ]-London.
- Gernet L. (1933), « Comment caractériser l'économie de la Grèce antique ? », *Annales d'histoire économique et sociales*, 5^e année, n° 24, p. 561-566.

- Godelier M. (1996), *L'Énigme du don*, Paris.
- Gonzales A. (éd.) (2019), *Praxis e Ideologías de la Violencia. Para una anatomía de las sociedades patriarcales esclavistas desde la Antigüedad. XXXVIII Coloquio del GIREA*, Besançon.
- Gonzales A. (éd.) (2008), *La Fin du statut servile ? Affranchissement, libération, abolition. Hommage à Jacques Annequin*, Besançon.
- Graeber D. (2011), *Debt: the First Five Thousand Years*, New York [NY].
- Guéry A. (2013), « L'insoutenable ambiguïté du don », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 68/3, p. 821-837.
- Hanink J. (2017), *The Classical Debt. Greek Antiquity in an Era of Austerity*, Cambridge [Mass.]-London.
- Hasebroek J. (1928), *Staat und Handel im alten Griechenland*, Tübingen.
- Hénaff M. (2002), *Le Prix de la vérité. Le don, l'argent, la philosophie*, Paris.
- Hooker J. T. (1974), « Χάρης and ἀρετή in Thucydides », *Hermes*, 102/2, p. 164-169.
- INSEE, *Informations rapides*, 246, 24/09/2021 [<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5427345> (consulté le 25/09/2021)].
- Isnard P. (éd.) (2021), *Les Mondes de l'esclavage. Une histoire comparée*, Paris.
- Judet de la Combe P. (2010), « Le jour où Solon a aboli la dette des Athéniens », *Libération*, 31/05/2010 [https://www.liberation.fr/futurs/2010/05/31/le-jour-ou-solon-a-aboli-la-dette-des-atheniens_655443 (consulté le 10/05/2021)].
- Kallet L. (2001), *Money and the Corrosion of Power in Thucydides*, Berkeley [Calif.]-Los Angeles [Calif.].
- Kallet-Marx L. (1993), *Money, Expense, and Naval Power in Thucydides' History 1-5.24*, Berkeley [Calif.]-Los Angeles [Calif.].
- Kefallonitis S. (2019), « Distribuer et gouverner. Économie et institutions politiques dans les récits des débuts de la République romaine (début du v^e s. avant J.-C.) », dans M. Bellet, Ph. Solal, *Économie, républicanisme et république*, Paris, p. 17-43.
- Kofman S., Masson J.-Y. (1991), *Don Juan ou le refus de la dette*, Paris.
- Lacan J. (1966), *Écrits*, Paris.
- Lambert M. (1956), « Les "réformes" d'Urukagina », *Revue d'Assyriologie et d'archéologie orientale*, 50/4, p. 169-184.
- Landmann G. P. (1974), « Das Lob Athens in der Grabrede des Perikles: Thukydides II 34-41 », *Museum Helveticum*, 31/2, p. 65-95.
- La Sagna Ph. (2006), « L'homme aux rats et sa dette infinie », *La Cause freudienne*, 64, p. 19-25.
- Latour B. (2021), « David Graeber, une œuvre immense de lutte, dans ses livres, et dans la rue », dans Marie Sorbier (réal.), *Affaire en cours*, France Culture, émission du 04/09/2020 [<https://www>].

- franceculture.fr/emissions/affaire-en-cours/affaires-en-cours-du-vendredi-04-septembre-2020 (consulté le 10/05/2021)].
- Lévi-Strauss C. (1950), « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », dans M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris.
- Loraux N. (1981), *L'Invention d'Athènes. Histoire de l'oraison funèbre dans la « cité grecque »*, Paris.
- Macherey P. (2003 [1995]), « Le "Lysis" de Platon : dilemme de l'amitié et de l'amour », dans S. Jankélévitch, B. Ogilvie (éds), *L'Amitié*, Paris, p. 76-100.
- Maucourant J. (2005). « Le troc et la monnaie dans la pensée de Polanyi », dans Ph. Clancier, F. Joannès, P. Rouillard (éds), *Autour de Polanyi : vocabulaires, théories et modalités des échanges*, Paris, p. 33-43.
- Mauss M. (1925), « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'Année sociologique*, nouvelle série, t. 1 (1923-1924), p. 30-186.
- Mitchell-Innes A. (1914), « The Credit Theory of Money », *The Banking Law Journal*, 31, p. 151-168.
- Migeotte L. (2006), « L'endettement des cités grecques dans l'Antiquité », dans J. Andreau, G. Béaur, J.-Y. Grenier (éds), *La Dette publique dans l'histoire*, Paris, p. 115-128.
- Migeotte L. (1984), *L'Emprunt public dans les cités grecques. Recueil des documents et analyse critique*, Québec-Paris.
- Millett P. (1991), *Lending and Borrowing in Ancient Athens*, Cambridge.
- Monnier J.-M. (2017), *Parlons dette en 30 questions*, Paris.
- Nilles C. (1984), « The Economy of Owing, Rabelais' Praise of Debts », *Études de Lettres*, 2, p. 73-88.
- O'Keeffe B. (2017), « The Refusal of Debt: On Sarah Kofman's Version of Don Juan », *Symplokē*, 25/1-2, p. 419-438.
- Petit A. (réal.) (2016), « Morale ou économique : nos interactions sont-elles régies par la dette ? », *Le Labo des Savoirs*, France Culture, 07/11/2016 [https://www.franceculture.fr/conferences/universite-de-nantes/il-y-deux-facons-detre-endette-financiere-ou-moralement (consulté le 10/05/2021)].
- Piketty Th. (2021), *Une brève histoire de l'égalité*, Paris.
- Piketty Th. (2013), *Le Capital au XXI^e siècle*, Paris.
- Polanyi K. (1963), « Karl Bücher », *Archives de l'Institut d'Économie politique Karl Polanyi de Montréal de l'Université Concordia*, Montréal [Qc.].
- Rostovtzeff M. I. (1941), *Social and Economic History of the Hellenistic World*, III, Oxford.
- Sankara Th., Ziegler J. (2014), *Discours sur la dette*, Bordeaux.
- Sarthou-Lajus N. (2012), *Éloge de la dette*, Paris.
- Sarthou-Lajus N. (2002), *La Culpabilité*, Paris.
- Sarthou-Lajus N. (1997), *L'Éthique de la dette*, Paris.

- Satlow M. (éd.) (2013), *The Gift in Antiquity*, Malden [Mass.]-Chichester.
- Stelter D. (2014b), « Piketty ignore la vraie cause des inégalités : la hausse des dettes depuis 30 ans », *LeTemps.ch*, 19/09/2014 [<https://www.letemps.ch/economie/piketty-ignore-vraie-cause-inegalites-hausse-dettes-30-ans> (consulté le 10/05/2021)].
- Stelter D. (2014a), *Die Schulden im 21. Jahrhundert. Was ist drin, was ist dran und was fehlt in Thomas Pikettys „Das Kapital im 21. Jahrhundert“*, Frankfurt.
- Stelter D., Rhodes D. (2011), « Collateral Damage: Back to Mesopotamia? The Looming Threat of Debt Restructuring », *Boston Consulting Group Focus*, Sept. 2011, London-Berlin.
- Tonnellier A. (2021), « La dette, sujet très politique avant la présidentielle de 2022 », *Le Monde*, 18/03/2021 [https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/03/18/la-crise-n-est-pas-finie-mais-la-dette-est-deja-re-devenue-un-sujet-politique_6073527_823448.html (consulté le 10/05/2021)].
- Vernant J.-P. (1999), *L'Univers, les Dieux, les Hommes*, Paris.
- Weber F. (éd.) (2007), *Marcel Mauss, Essai sur le don*, Paris.
- Will É. (1975), « Fonction de la monnaie dans les cités grecques de l'époque classique », dans J.-M. Dentzer, Ph. Gautier, T. Hackens (éds), *Numismatique antique. Problèmes et méthodes*, Nancy-Louvain, p. 233-246.
- Will É. (1972), *Le Monde grec et l'orient*, tome I, *Le V^e siècle (510-403)*, Paris.
- Will É. (1954), « Trois quarts de siècle de recherches sur l'économie grecque antique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 9/1, p. 7-22.
- Zehnacker H. (1980), « *Unciarium fenus* (Tacite, *Annales*, VI, 16) », *Mélanges de littérature et épigraphie latines, d'histoire ancienne et d'archéologie. Hommage à la mémoire de Pierre Wullemier*, Paris, p. 352-362.
- Zurbach J. (2017), *Les Hommes, la terre et la dette en Grèce c. 1400 - c. 500 a.C.*, Bordeaux.